

WCC-2012-Res-022-FR

Soutien aux initiatives régionales de conservation de la diversité des mammifères en Afrique de l'Ouest et centrale

CONSCIENT que, dès ses origines, la mission de l'UICN a eu pour objet la promotion de la conservation de la diversité biologique ;

PRÉOCCUPÉ par l'intensification de la perte des habitats de forêt et de savane en Afrique de l'Ouest et centrale ;

SACHANT que les populations de grands mammifères dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest et centrale ont décliné de 85% entre 1970 et 2005, déclin qui semble en général supérieur à celui observé en Afrique orientale et australe ;

CONSTERNÉ par le fait que le rhinocéros noir d'Afrique de l'Ouest (*Diceros bicornis longipes*) a été récemment inscrit comme Éteint sur la *Liste rouge de l'UICN des espèces menacées* et que le colobe rouge de Miss Waldron (*Procolobus badius waldroni*), malgré les recherches, n'a plus été observé depuis 25 ans ;

ALARMÉ de constater que de grands carnivores comme le lycaon (*Lycaon pictus*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et le lion (*Panthera leo*) ont maintenant disparu de nombreux États de leur aire de répartition en Afrique de l'Ouest et centrale, et qu'il est clair que peu de populations sont capables de se reproduire dans la région ;

SACHANT ÉGALEMENT que de nombreuses autres espèces, en particulier le céphalophe de Jentink (*Cephalophus jentinki*) et le colobe bai de Pennant (*Procolobus pennantii epieni*), sont à présent sévèrement menacées du fait de la chasse illicite et de la réduction constante de leur habitat ;

NOTANT AVEC INQUIÉTUDE que la chasse illicite à l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) est, plus que jamais, un fléau généralisé sur tout le continent africain et que l'Afrique de l'Ouest et centrale sont les pays les plus touchés, comme en témoignent le récent massacre de centaines d'éléphants dans le Parc national de Bouba Ndjijida au Cameroun et l'effondrement confirmé de la population du nord de la République centrafricaine ;

SACHANT DE PLUS que le déclin des espèces proies de mammifères a un impact négatif sur les autres espèces et est considéré comme l'une des causes de la sérieuse diminution des grands vautours observée en Afrique de l'Ouest et centrale, certaines espèces ayant connu une régression de 98% dans la région ;

PRENANT NOTE des études qui ont révélé que les populations d'un grand nombre d'espèces de grands mammifères de la région, y compris le lion, l'antilope rouanne (*Hippotragus equinus*), et la girafe (*Giraffa camelopardalis*), sont génétiquement distinctes de celles que l'on trouve ailleurs en Afrique, donnant à cette région une importance particulière si l'on veut conserver la plus grande diversité au sein d'une espèce ;

RAPPELANT que la plupart des pays de la région ont adopté le *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020* et les Objectifs d'Aichi, en particulier l'Objectif 12 demandant: « D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu » ; et

SALUANT les initiatives actuelles pour une Stratégie de conservation de l'éléphant d'Afrique centrale et le programme de suivi de la chasse illicite à l'éléphant (MIKE), le Plan de conservation de l'hippopotame nain, le Plan d'action régional pour les grands singes, la Stratégie régionale de conservation des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, le Plan d'action régional pour les antilopes d'Afrique de l'Ouest et centrale, et d'autres initiatives récentes de développement de stratégies régionales de conservation des grands mammifères et de leurs proies, notamment la Stratégie de conservation des lions en Afrique de l'Ouest et centrale, la Stratégie régionale de conservation des guépards et des lycaons de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale, le Plan d'action d'Afrique centrale pour l'application des lois relatives au commerce des espèces sauvages récemment approuvé par le Conseil des ministres de la COMIFAC et le lancement de l'Initiative pour les grands carnivores en Afrique de l'Ouest et centrale en 2011 à laquelle participent plusieurs Membres de l'UICN et des Groupes de spécialistes de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. APPLAUDIT au développement des initiatives régionales en Afrique de l'Ouest et centrale mentionnées plus haut.
2. INVITE tous les Membres de l'UICN dans le monde à soutenir ces initiatives.
3. INVITE tous les États de l'aire de répartition de ces espèces dans la région à développer des plans d'action nationaux pour les lions, les guépards et les lycaons, et leurs proies, dans le cadre d'une stratégie de conservation à long terme, et à investir dans la mise en œuvre de ces plans d'action nationaux.
4. INVITE toutes les parties prenantes à encourager et à lancer de nouvelles initiatives en Afrique de l'Ouest et centrale dans le but de stopper et de renverser la tendance au déclin des mammifères et de la diversité biologique en général dans la région.
5. DEMANDE à la Directrice générale, à la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN et à la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) de l'UICN d'apporter un soutien politique à ces nouvelles initiatives, et de les porter à l'attention des États de l'aire de répartition et des bailleurs de fonds internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).